

**Assemblée générale**

Distr. générale
28 mars 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session**Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*****Titre IV****Coopération internationale pour le développement****Chapitre 11****Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat
pour le développement de l'Afrique**

[Programme 9 (Plan-programme biennal et priorités
pour la période 2006-2007)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
Programme de travail	
Sous-programme 1. Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.	8
Sous-programme 2. Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	12
Sous-programme 3. Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.	17
Annexe	
Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007.	21

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6 des Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session* (A/60/6/Add.1).

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6* (A/59/6/Rev.1).



Vue d'ensemble

- 11.1 Le programme a été établi à la suite de l'examen et de l'évaluation finals du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. À la suite de cet examen, l'Assemblée générale a adopté la résolution 57/2 du 16 septembre 2002 et la résolution 57/7 du 4 novembre 2002, qui ont mis un terme au Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, et a fait sienne la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique soit le cadre de référence dans lequel la communauté internationale, et notamment le système des Nations Unies, devrait concentrer ses efforts pour le développement de l'Afrique. L'Assemblée générale a souligné la nécessité de doter le Secrétariat, à New York, d'une structure d'un niveau approprié qui examine et rende compte de l'appui du système des Nations Unies et de la communauté internationale au Nouveau Partenariat et de l'application coordonnée des résultats des sommets et des conférences ayant trait à l'Afrique, et de coordonner une action mondiale de soutien au Nouveau Partenariat.
- 11.2 Dans sa résolution 57/7, l'Assemblée générale a également accueilli avec satisfaction les mesures déjà prises au niveau régional pour organiser les activités des organismes des Nations Unies en groupements thématiques qui couvrent les domaines prioritaires du Nouveau Partenariat et, à cet égard, a demandé instamment le renforcement de ce processus afin d'intensifier l'action coordonnée des organismes des Nations Unies à l'appui du Nouveau Partenariat. Enfin, l'Assemblée a demandé aux organismes des Nations Unies d'accroître leurs activités de plaidoyer et leurs activités d'information à l'appui du développement de l'Afrique. L'Assemblée générale a ensuite approuvé dans sa résolution 57/300 du 20 décembre 2002 la création du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et décidé de confier à ce bureau la responsabilité de coordonner l'établissement des rapports ayant trait à l'Afrique, de coordonner la mobilisation mondiale à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et d'assurer la coordination de l'équipe spéciale interdépartementale chargée des affaires africaines, pour veiller à ce que l'appui des Nations Unies à l'Afrique soit assuré de façon cohérente et intégrée.
- 11.3 Par la suite, dans la circulaire ST/SGB/2003/6 du 1^{er} mai 2003, le Secrétaire général a créé le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et lui a confié les attributions suivantes : a) apporter une assistance à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social dans leurs délibérations concernant l'Afrique; b) coordonner et guider l'élaboration des rapports et contributions touchant l'Afrique, en particulier l'appui apporté par le système des Nations Unies et la communauté internationale, y compris le secteur privé et la société civile, au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; c) coordonner l'équipe spéciale interdépartementale chargée des affaires africaines, pour veiller à ce que l'appui des Nations Unies à l'Afrique, y compris le suivi de l'application des textes issus de toutes les réunions au sommet et conférences mondiales relatives à l'Afrique, soit assuré de façon cohérente et intégrée; d) établir des rapports sur les questions critiques touchant l'Afrique, en particulier les questions interconnectées de la paix et du développement; e) coordonner les activités mondiales de promotion à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; et f) servir de point de coordination avec le Nouveau Partenariat au sein du Secrétariat de l'ONU au Siège.
- 11.4 Les activités dont est chargé le Bureau relèvent du programme 9 du plan-programme biennal et priorités pour la période 2006-2007. Compte tenu de la nature et de l'ampleur de l'appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique escompté de la part du système des Nations Unies et des programmes et institutions spécialisées du système des Nations Unies, le programme comprend les trois sous-programmes ci-après :

- a) Sous-programme 1. Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, placé sous la responsabilité du nouveau Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique;
- b) Sous-programme 2. Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, placé sous la responsabilité d'un groupe spécial de coordination de la Commission économique pour l'Afrique (CEA);
- c) Sous-programme 3. Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, placé sous la responsabilité de la Section Afrique du Département de l'information.

Les principaux objectifs du programme sont les suivants : a) mobiliser l'aide de la communauté internationale et donner un nouvel élan à son action en faveur de la paix et du développement en Afrique; b) veiller à ce que le développement de l'Afrique demeure un des soucis prioritaires de la communauté internationale; c) s'employer à placer l'Afrique dans des conditions favorables quant aux efforts qu'elle déploie en vue de son développement; d) favoriser l'adoption par les organismes des Nations Unies d'une conduite coordonnée et efficace pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'appui au développement, tant en ce qui concerne le choix des politiques qu'au niveau opérationnel; et e) renforcer et améliorer la coopération Sud-Sud.

- 11.5 L'un des aspects importants des activités du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, qui est chargé du sous-programme 1, portera sur l'établissement de rapports visant à faciliter les délibérations sur les questions ayant trait à la paix et au développement en Afrique par les divers organes intergouvernementaux des Nations Unies ainsi que d'autres études thématiques qui permettront de jeter la lumière sur des questions de politique spécifiques touchant la paix et le développement de l'Afrique. Le Bureau vise à sensibiliser la communauté internationale aux problèmes de développement de l'Afrique en menant des actions dans les domaines suivants : plaidoyer et activités à effet catalytique, participation aux principaux forums, promotion de la coordination au sein du système des Nations Unies, promotion de la coopération Sud-Sud et interface avec la société civile et le secteur privé. En outre, le sous-programme veillera au suivi des engagements pris lors des récentes conférences internationales et autres initiatives. Le Bureau organisera également des réunions d'information à l'intention des représentants africains portant sur des questions d'actualité ayant trait au développement de l'Afrique, et en particulier sur les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement. Le Bureau pourrait être appelé de temps à autre à établir des rapports à l'intention du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires. Compte tenu de l'interdépendance qui existe entre la paix et le développement en Afrique, le Bureau analysera et mettra en lumière les sources des conflits, en cherchant à déceler leurs signes annonciateurs dans les pays africains, et donnera des conseils sur les mesures à prendre pour atténuer ces conflits.
- 11.6 Les activités du sous-programme 2, qui relève de la responsabilité de la CEA, viseront à faciliter la coordination de l'appui apporté par les organismes des Nations Unies à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ainsi qu'à d'autres programmes et initiatives connexes aux niveaux régional, sous-régional et national en faisant appel aux cadres que constituent les bureaux de la CEA dans les sous-régions, aux communautés économiques régionales, aux groupements thématiques s'inscrivant dans le cadre des plans d'action des Nations Unies à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, au système des coordonnateurs résidents et aux organisations non gouvernementales.
- 11.7 Le sous-programme 3, qui relève de la responsabilité du Département de l'information, s'attachera tout particulièrement à divulguer les activités de l'ONU et du système des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des donateurs bilatéraux, des organisations régionales et des pays

africains à l'appui de l'application du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en assurant la liaison avec les médias et en améliorant la distribution des documents d'information. Le sous-programme élaborera des stratégies de communication mondiales sur les questions prioritaires concernant l'Afrique et veillera à ce que ces stratégies prennent en compte toute la gamme des activités d'information entreprises au niveau mondial par le Département. Il mettra en œuvre ces stratégies en coordination avec le Groupe de la communication des Nations Unies et le système des Nations Unies dans son ensemble.

- 11.8 Dans l'exécution de ce programme, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, la CEA et le Département de l'information prendront dûment en compte la nécessité de favoriser la collaboration et la coordination avec d'autres entités du système des Nations Unies exerçant des activités en Afrique, ce qui pourrait impliquer une participation aux diverses réunions interinstitutions sur le développement de l'Afrique. À cet égard, le Bureau collaborera étroitement avec les États Membres, l'Union africaine, le secrétariat du NEPAD à Johannesburg (Afrique du Sud), le système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods et la Coalition mondiale pour l'Afrique, pour s'acquitter de ses tâches et afin de promouvoir leurs activités dans le cadre d'une campagne coordonnée d'information des Nations Unies sur l'Afrique. En outre, le Bureau établira et maintiendra des contacts avec les organisations de la société civile et le secteur privé. Il favorisera la coopération Sud-Sud à l'appui du développement de l'Afrique et, ce faisant, participera aux cadres existants tels que la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique.
- 11.9 Les réalisations escomptées et les indicateurs de succès pour l'exercice biennal 2006-2007, ainsi que les ressources nécessaires, sont exposés de façon détaillée dans le programme de travail. La répartition des réalisations escomptées figure dans le tableau 11.1

Tableau 11.1

Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

<i>Composante</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
1. Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	4	9
2. Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	3	6
3. Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	2	3
Total	9	18

- 11.10 La parution des publications, en tant que partie intégrante du programme de travail, a été revue en fonction de chaque sous-programme. On trouvera ci-après les prévisions concernant les publications en série et les publications isolées, ainsi que la répartition par sous-programme correspondant aux différents produits.

Tableau 11.2

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2002-2003 Nombre effectif</i>	<i>2002-2003 Nombre estimatif</i>	<i>2006-2007 Nombre estimatif</i>
Publications en série	20	27	23
Publications isolées	10	12	9
Total	30	39	32

- 11.11 L'ensemble des ressources prévues au présent chapitre pour l'exercice biennal 2006-2007 s'élève à 9 740 400 dollars, avant actualisation des coûts, soit une hausse de 165 400 dollars (1,7 %). L'augmentation qu'illustre le tableau 11.5 peut se résumer comme suit :
- a) Augmentation de 112 200 dollars au titre du sous-programme 1 par suite des facteurs suivants : i) augmentation de 104 800 dollars (au titre des consultants et experts, des voyages et du personnel, des services contractuels et des frais généraux de fonctionnement) eu égard aux activités supplémentaires que devra exécuter le Bureau à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; et ii) augmentation de 7 400 dollars reflétant la participation du Bureau aux services de traitement des données fournis au niveau central et aux dépenses d'appui;
 - b) Augmentation de 53 200 dollars au titre du sous-programme 3 par suite des facteurs suivants : i) augmentation de 50 600 dollars (autres dépenses de personnel et services contractuels) afin d'appuyer les activités supplémentaires de promotion et de liaison; et ii) augmentation de 2 600 dollars correspondant à la participation du Bureau aux services de traitement des données fournis au niveau central et aux dépenses d'appui.
- 11.12 Durant l'exercice biennal 2006-2007, les fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 526 000 dollars compléteront les ressources provenant du budget ordinaire pour financer diverses activités telles que : a) l'élaboration de documents directifs sur les questions d'actualité qui se posent en Afrique, l'accent étant mis sur les liens entre la paix et le développement; b) les activités de suivi de la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique; c) les activités ayant pour objet de renforcer la sécurité des personnes en Afrique; d) les initiatives visant à renforcer la coopération entre l'Afrique et ses partenaires de développement, y compris les pays asiatiques; e) les ressources en eau et les conflits; f) le sous-emploi des jeunes et les conflits; et g) la promotion d'une bonne compréhension et d'activités d'appui en vue de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en Europe, en Asie et en Afrique, en affichant les produits sur les principaux sites consacrés à l'Afrique sur le Web et en distribuant des brochures d'information et des supports médiatiques.
- 11.13 En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale du 23 décembre 2003, les ressources identifiées pour l'exécution des activités de suivi et d'évaluation s'élèveraient à 150 100 dollars, ce montant étant imputé sur le budget ordinaire et réparti entre les différents sous-programmes.
- 11.14 La répartition estimative des ressources en pourcentage du programme pour l'exercice biennal 2006-2007 est indiquée dans le tableau 11.3.
- 11.15 La répartition des ressources est récapitulée dans les tableaux 11.4 et 11.5.

Tableau 11.3

Répartition des ressources par sous-programme, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
Programme de travail		
1. Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	64,7	71,3
2. Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	13,7	–
3. Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	21,6	28,7
Total	100,0	100,0

Tableau 11.4

Postes nécessaires

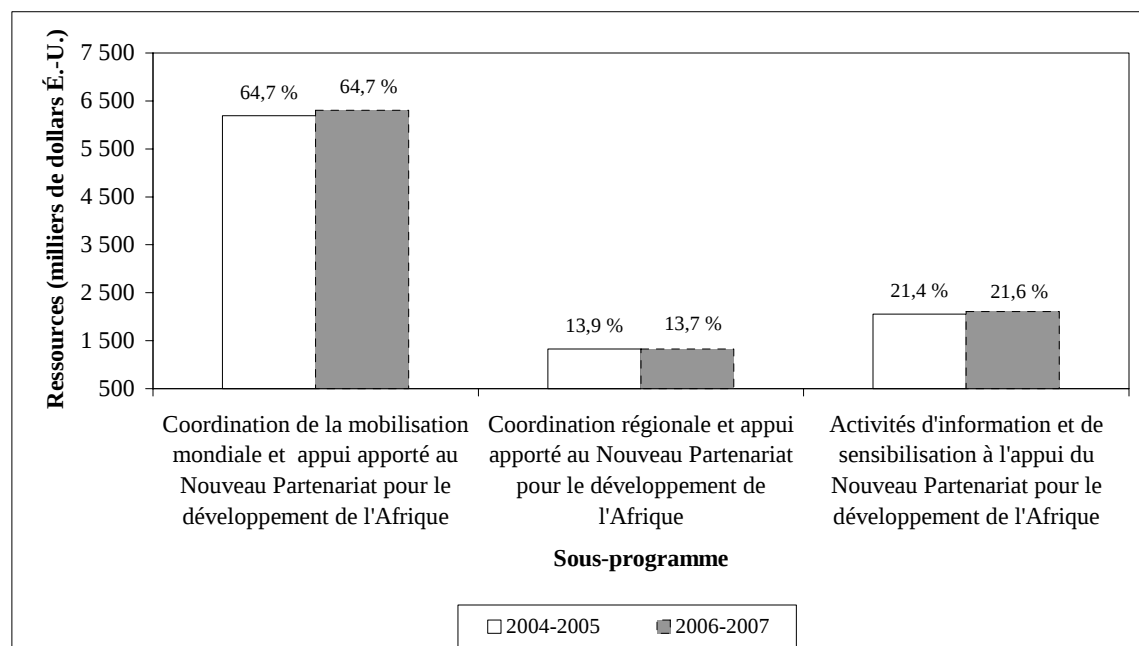
Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	2	2	—	—	—	—	2	2
P-5	4	4	—	—	—	—	4	4
P-4/3	11	11	—	—	—	—	11	11
Total partiel	19	19	—	—	—	—	19	19
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	1	1	—	—	—	—	1	1
Autres classes	9	9	—	—	—	—	9	9
Total partiel	10	10	—	—	—	—	10	10
Autres catégories								
Agents locaux	1	1	—	—	—	—	1	1
Total partiel	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	30	30	—	—	—	—	30	30

Tableau 11.5

Ressources nécessaires, par sous-programme
Budget ordinaire

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
1. Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	6 191,4	6 303,6	19	19
2. Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	1 330,4	1 330,4	4	4
3. Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	2 053,2	2 106,4	7	7
Total partiel	9 575,0	9 740,4	30	30
Fonds extrabudgétaires	568,0	526,0	–	–
Total	10 143,0	10 266,4	30	30

Tableau 11.6

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)


Sous-programme 1
Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté
au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 6 303 600 dollars

- 11.16 Le sous-programme est exécuté sous la responsabilité du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 1 du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2006-2007.

Tableau 11.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération internationale en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de la réalisation des objectifs du Millénaire des Nations Unies en Afrique

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Appui accru de la communauté internationale au développement de l'Afrique en général et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en particulier	a) i) Nombre de recommandations figurant dans les rapports du Secrétaire général incorporées dans les résolutions de l'Assemblée générale sur le développement de l'Afrique <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 20 recommandations 2004-2005 (estimation) : 40 recommandations 2006-2007 (objectif) : 40 recommandations ii) Augmentation du nombre d'activités du système des Nations Unies à l'appui du développement de l'Afrique <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 110 activités 2006-2007 (objectif) : 130 activités iii) Augmentation du nombre de forums traitant de la coopération Sud-Sud <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 2 forums 2006-2007 (objectif) : 4 forums iv) Augmentation du nombre d'États Membres incorporant les dispositions des résolutions de l'Assemblée générale sur le développement de l'Afrique dans leurs programmes de développement

- Mesure des résultats :*
2002-2003 : non disponible
2004-2005 (estimation) : 13 États Membres
2006-2007 (objectif) : 16 États Membres
- v) Augmentation du nombre de recommandations mises en application et incorporées dans des résolutions de l'Assemblée générale sur le développement de l'Afrique dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : non disponible
2004-2005 (estimation) : 8 recommandations
2006-2007 (objectif) : 20 recommandations
- b) Sensibilisation accrue au lien entre la paix et le développement en Afrique
- b) Nombre de recommandations figurant dans les rapports émanant du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique sur les mesures à mettre en œuvre pour s'attaquer aux racines du conflit qui sont incluses dans les résolutions de l'Assemblée générale sur l'Afrique
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : non disponible
2004-2005 (estimation) : 6 recommandations
2006-2007 (objectif) : 10 recommandations
- c) Amélioration de la coordination des activités d'appui au développement de l'Afrique au sein du système des Nations Unies
- c) Nombre d'initiatives conjointes lancées par le système des Nations Unies à l'appui du développement de l'Afrique
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : non disponible
2004-2005 (estimation) : 30 initiatives conjointes
2006-2007 (objectif) : 35 initiatives conjointes
- d) Sensibilisation accrue aux problèmes de développement de l'Afrique
- d) i) Augmentation du nombre de consultations du site Web du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : 200 consultations par jour
2004-2005 (estimation) : 270 consultations par jour
2006-2007 (objectif) : 280 consultations par jour

ii) Augmentation du nombre d'organisations de la société civile, y compris du secteur privé, associées à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Mesure des résultats :

2002-2003 : 100 organisations

2004-2005 (estimation) : 150 organisations

2006-2007 (objectif) : 180 organisations

Facteurs externes

- 11.17 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs prévus et les réalisations escomptées à condition que : a) les États Membres fassent preuve de la volonté politique nécessaire et prennent des mesures à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; b) les organismes des Nations Unies collaborent et coordonnent leurs activités de façon cohérente et efficace; c) le secteur privé et la société civile montrent qu'ils souhaitent participer à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat; d) toutes les parties prenantes donnent suite à leurs engagements financiers et aux autres engagements qu'ils ont pris en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Produits

- 11.18 Durant l'exercice biennal 2006-2007, les produits ci-après seront exécutés :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Service fonctionnel des séances tenues au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international » (8);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport intérimaire sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (2); et rapport sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international (2);
 - ii) Conseil économique et social : services fonctionnels fournis au groupe consultatif chargé d'évaluer la situation des pays sortant d'une crise (selon les besoins);
 - iii) Comité du programme et de la coordination :
 - a. Service fonctionnel des séances tenues par le Comité du programme et de la coordination au cours de son examen du rapport du Secrétaire général sur l'appui fourni par les organismes des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (3);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : appui des organismes des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (1);

- iv) Groupes spéciaux d'experts : désarmement, démobilisation et réinsertion et développement durable (1); réponse institutionnelle du secteur privé au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : examen de l'expérience en cours et des pratiques suivies (1); incidence sur le développement de l'Afrique du mécanisme d'évaluation intra-africaine (1); ressources naturelles et conflits : rôle de la société civile (1); table ronde sur les difficultés institutionnelles que pose la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (1); table ronde sur le développement des petites entreprises : difficultés et possibilités pour ce qui est d'attirer l'investissement étranger direct en Afrique (1); Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2); rôle des jeunes et des conflits : difficultés et solutions (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : overview of African development : questions d'actualité relatives à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat (1); dossier sur l'appui apporté par le système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (1); quatrième et cinquième éditions de l'Annuaire des organisations non gouvernementales africaines (1); documents de synthèse pour les réunions du Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2); rapport du Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);
 - ii) Publications isolées : désarmement, démobilisation et réintégration et développement durable (1); renforcement de la capacité de l'Afrique à entreprendre des opérations de paix (1); suivi de la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (1); incidences sur le développement de l'Afrique et du mécanisme d'évaluation intra-africaine (1); réponse institutionnelle du secteur privé au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : examen de l'expérience en cours et des pratiques suivies (1); ressources naturelles et conflits (1); actualisation de la stratégie de plaidoyer et de communications (1); les jeunes et les conflits (1);
 - iii) Séminaires destinés à des usagers extérieurs : séances d'information à l'intention des États Membres et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et la société civile, sur les problèmes actuels et naissants concernant le développement de l'Afrique, les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et la suite donnée aux conférences mondiales des Nations Unies (8);
 - iv) Ressources audiovisuelles : base de données sur les organisations non gouvernementales africaines; gestion du site Web du Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique (<<http://www.un.org/esa/africa>>).

Tableau 11.8

Ressources nécessaires : Sous-programme 1

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	5 032,1	5 032,1	19	19
Autres objets de dépense	1 159,3	1 271,5	–	–
Total partiel	6 191,4	6 303,6	19	19
Fonds extrabudgétaires	477,1	375,0	–	–
Total	6 668,5	6 678,6	19	19

- 11.19 Le montant de 6 303 600 dollars, soit une augmentation de 112 200 dollars, est nécessaire pour financer le maintien des 19 postes existants ainsi que les dépenses connexes. L'augmentation de 112 200 dollars au titre des dépenses connexes couvrira les dépenses supplémentaires engagées pour les consultants et experts, les voyages du personnel, les services contractuels et les frais généraux de fonctionnement de manière à permettre au Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique d'entreprendre des activités supplémentaires de plaidoyer, de promotion et de liaison à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique grâce à l'organisation de réunions supplémentaires de groupes d'experts, à des déplacements supplémentaires, à l'actualisation du logiciel servant à établir l'Annuaire des organisations non gouvernementales africaines, à la nouvelle conception du site Web du bureau et à la mise en place d'une stratégie de plaidoyer et de communication. L'augmentation permettrait également de couvrir le coût de la participation du Bureau aux services de traitement des données fournis au niveau central ainsi qu'aux dépenses d'appui.

Sous-programme 2
Coordination régionale et appui apporté
au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Ressources nécessaires: (avant réévaluation des coûts) : 1 330 400 dollars

- 11.20 Le sous-programme sera exécuté par la CEA. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 2 du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2006-2007. Outre les produits énumérés au paragraphe 11.22, le sous-programme contribue également au rapport présenté à l'Assemblée générale au sujet de l'appui apporté par le système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique établi par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique.

Tableau 11.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer l'appui apporté à l'échelle du système des Nations Unies à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux régional et sous-régional

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la cohérence, de la coordination et de la coopération entre les organismes des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux régional et sous-régional	a) i) Nombre d'activités et de programmes conjoints entrepris aux niveaux régional et sous-régional <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 5 activités et programmes conjoints 2006-2007 (objectif) : 8 activités et programmes conjoints ii) Nombre de programmes constituant des doubles emplois qui sont regroupés <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : regroupement de 5 programmes constituant des doubles emplois 2006-2007 (objectif) : regroupement de 7 programmes constituant des doubles emplois
b) Amélioration de la coordination et de la coopération entre les organismes des Nations Unies et les organisations du continent africain (Union africaine, Banque africaine de développement et communautés économiques régionales) au service d'une mise en œuvre efficace du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux régional et sous-régional	b) i) Augmentation du nombre de mémorandums d'accord signés collectivement ou bilatéralement par les organismes des Nations Unies et l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales visant à développer la programmation ou l'exécution conjointe des activités et programmes à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux régional et sous-régional <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : signature de 2 mémorandums d'accord bilatéraux/multilatéraux 2004-2005 (estimation) : signature de 5 mémorandums d'accord bilatéraux/multilatéraux

- 2006-2007 (objectif) : signature de
7 mémorandums d'accord
bilatéraux/multilatéraux
- ii) Augmentation du nombre de programmes et
de projets exécutés au titre de ces
mémorandums d'accord
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : mise en application d'un
mémorandum d'accord
2004-2005 (estimation) : mise en application
de 2 mémorandums d'accord
2006-2007 (objectif) : mise en application
de 4 mémorandums d'accord
- c) Renforcement des capacités des
organisations régionales et sous-régionales en
ce qui concerne l'appui apporté au Nouveau
Partenariat pour le développement de
l'Afrique
- c) i) Augmentation du nombre d'organisations
régionales et sous-régionales ayant établi des
programmes visant à appuyer le Nouveau
Partenariat pour le développement de l'Afrique
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : établissement par les
communautés économiques régionales
d'un programme se rapportant au
Nouveau Partenariat pour le
développement de l'Afrique
2004-2005 (estimation) : établissement par
les communautés économiques régionales
de 2 programmes se rapportant au
Nouveau Partenariat pour le
développement de l'Afrique
2006-2007 (objectif) : établissement par les
communautés économiques régionales de
4 programmes se rapportant au Nouveau
Partenariat pour le développement de
l'Afrique
- ii) Augmentation du pourcentage des pays se
déclarant satisfaits de l'appui apporté aux
niveaux régional et sous-régional dans la mise
en œuvre du Nouveau Partenariat pour le
développement de l'Afrique sur le terrain
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : non disponible
2004-2005 (estimation) : 40 % des pays
africains se déclarent satisfaits de l'appui
apporté par le système des Nations Unies
2006-2007 (objectif) : 75 % des pays africains
se déclarent satisfaits de l'appui apporté par
les organismes des Nations Unies
-

Facteurs externes

- 11.21 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs prévus et les réalisations escomptées à condition que : a) les organismes et organisations des Nations Unies présentes en Afrique s'engagent à mettre en œuvre des activités et des programmes conjoints à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et à atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire; et b) les organes régionaux africains, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales appuient les efforts déployés par les organismes des Nations Unies afin de renforcer l'appui apporté par le système au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Produits

- 11.22 Pendant l'exercice biennal, les produits ci-après seront exécutés :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes experts (budget ordinaire) :
 - i) CEA – Conférence des Ministres africains des finances : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport aux quarantième et quarante et unième sessions de la Commission de la CEA/Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique faisant le bilan de l'appui apporté à l'échelle du système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);
 - ii) CEA – Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport à la réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest au sujet de l'appui apporté par le système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);
 - iii) CEA – Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport à la réunion du Comité intergouvernemental au sujet de l'appui apporté par le système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);
 - iv) CEA – Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport à la réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique du Nord au sujet de l'appui apporté par le système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);
 - v) CEA – Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional de l'Afrique de l'Est : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport à la réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est au sujet de l'appui apporté par le système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);
 - vi) CEA – Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport à la réunion du Comité intergouvernemental d'experts au sujet de l'appui apporté par le système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);
 - vii) Groupes spéciaux d'experts : réunion ad hoc d'experts des communautés économiques régionales africaines et des comités sous-régionaux de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique au sujet de l'examen par des organismes

extérieurs de l'appui apporté à l'échelle du système des Nations Unies à la mise en application du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux sous-régional et régional (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

- i) Publications isolées : examen par des organismes extérieurs de l'appui apporté à l'échelle du système des Nations Unies à la mise en application du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux sous-régional et régional (1);
- ii) Brochures, affiches documentaires, planches murales, dossiers d'informations : brochure sur le renforcement des capacités d'utilisation des biotechnologies en Afrique (2007) (1); brochure sur l'énergie au service du développement durable en Afrique (2006) (1); brochure sur les ressources en eau de l'Afrique (1); brochure générale sur les activités menées par les groupes thématiques des Nations Unies afin de renforcer le partage de l'information et de diffuser les meilleures pratiques (1);
- iii) Documentation technique : mise en place et actualisation d'un site Web consacré au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : organismes des Nations Unies présents en Afrique; création et actualisation des listes de discussion électronique pour chacun des sept groupes thématiques des Nations Unies sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique de manière à améliorer le dialogue intragroupes et de faciliter la programmation et l'exécution intersectorielles entre les groupes;
- iv) Service fonctionnel des réunions interinstitutions : service de la réunion consultative régionale annuelle des institutions spécialisées et organismes des Nations Unies œuvrant en Afrique consacrée à l'examen des sept groupes thématiques interinstitutions des Nations Unies sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (7); service fonctionnel de la réunion consultative annuelle régionale des institutions spécialisées et organismes des Nations Unies œuvrant en Afrique en vue d'appuyer la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);
- v) Documentation à l'intention des réunions interinstitutions : rapport intérimaire sur chacune des réunions consultatives régionales annuelles des institutions et organismes des Nations Unies œuvrant en Afrique en vue d'appuyer la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire)

- i) Services consultatifs : services consultatifs, sur demande, aux États Membres et aux communautés économiques régionales dans le cadre de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (10);
- ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : organisation d'un séminaire régional à l'intention de 20 hauts représentants des principales communautés économiques régionales et de l'Union africaine, y compris le secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, au sujet de l'appui apporté à l'échelle du système des Nations Unies au Nouveau Partenariat aux niveaux sous-régional et régional (1).

Tableau 11.10

Ressources nécessaires : Sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	958,4	958,4	4	4
Autres objets de dépense	372,0	372,0	–	–
Total partiel	1 330,4	1 330,4	4	4
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	1 330,4	1 330,4	4	4

- 11.23 Le montant de 1 330 400 dollars, inchangé, servira à financer le maintien de quatre postes existants ainsi que les dépenses connexes (autres dépenses de personnel, consultants et experts et déplacements du personnel).

Sous-programme 3
**Activités d'information et de sensibilisation à l'appui
du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique**
Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 106 400 dollars

- 11.24 Le sous-programme sera exécuté par le Département de l'information. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 3 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

Tableau 11.11

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès
et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Contribuer à sensibiliser le monde à la situation économique et sociale critique de l'Afrique, ainsi qu'aux efforts déployés par l'Afrique et par la communauté internationale à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en vue de promouvoir le redressement économique et le développement durable de la région et de réaliser les objectifs du Millénaire.

Réalizations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la qualité des revues <i>Africa Renewal</i> et <i>Afrique Renouveau</i>	a) i) Pourcentage d'utilisateurs satisfaits de la qualité des revues <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 60 % 2004-2005 (estimation) : 65 % 2006-2007 (objectif) : 65 %

	ii) Réduction des délais de publication (nombre de jours au-delà de trois mois) de chaque numéro d'<i>Africa Renewal</i> et d'<i>Afrique Renouveau</i> <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : sans objet 2004-2005 (estimation) : sept jours 2006-2007 (objectif) : six jours
b) Sensibilisation des lecteurs visés aux principales questions thématiques traitées dans les documents d'information produits par le sous-programme, aussi bien sur papier que sur le site Web	b) Pourcentage des lecteurs visés indiquant qu'ils ont acquis une meilleure compréhension des grandes questions thématiques <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 60 % 2004-2005 (estimation) : 65 % 2006-2007 (objectif) : 65 %

Facteurs externes

- 11.25 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et réalisations escomptées à condition que les médias européens, nord-américains et africains acceptent de se faire l'écho de l'information figurant dans les différents produits réalisés par la Section, y compris *Africa Renewal*.

Produits

- 11.26 Pendant l'exercice biennal, les produits finals ci-après seront exécutés : autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- a) Publications en série : *Africa Renewal* (quatre fois par an) en anglais (8); *Afrique Renouveau* (quatre fois par an) en français (8);
 - b) Brochures, fiches documentaires, planches murales, dossiers d'information : dossiers et notes d'information, communiqués de presse et contributions aux programmes radiophoniques de l'ONU sur les grandes initiatives internationales, régionales et locales qui appuient ou influencent le développement économique et social de l'Afrique (4);
 - c) Communiqués de presse, conférences de presse : promotion des documents d'information produits par la Section en assurant la liaison avec des rédacteurs et des journalistes des principaux médias africains et avec les médias des principaux donateurs et d'autres pays, de manière à faire paraître ces articles et à inclure dans leur propre documentation les informations pertinentes concernant l'appui apporté par le système des Nations Unies à l'Afrique (1);
 - d) Documentation technique :
 - i) Site Web d'*Africa Renewal* (en anglais) : développer et tenir à jour le site Web de façon à ce qu'il réponde aux besoins des médias et d'autres parties qui s'intéressent au développement de l'Afrique, et créer la conception des pages du site de manière à faciliter l'accès du public à toutes les informations disponibles (<<http://www.un.org/organisation/AR>>) (1);
 - ii) Site Web d'*Afrique Renouveau* (en français) : développer et tenir à jour le site Web de façon à ce qu'il réponde aux besoins des médias et d'autres parties qui s'intéressent au

développement de l'Afrique, et créer la conception et la présentation des pages du site de manière à faciliter l'accès du public à toutes les informations disponibles (<<http://www.un.org/organisation/AR>>) (1).

Tableau 11.12

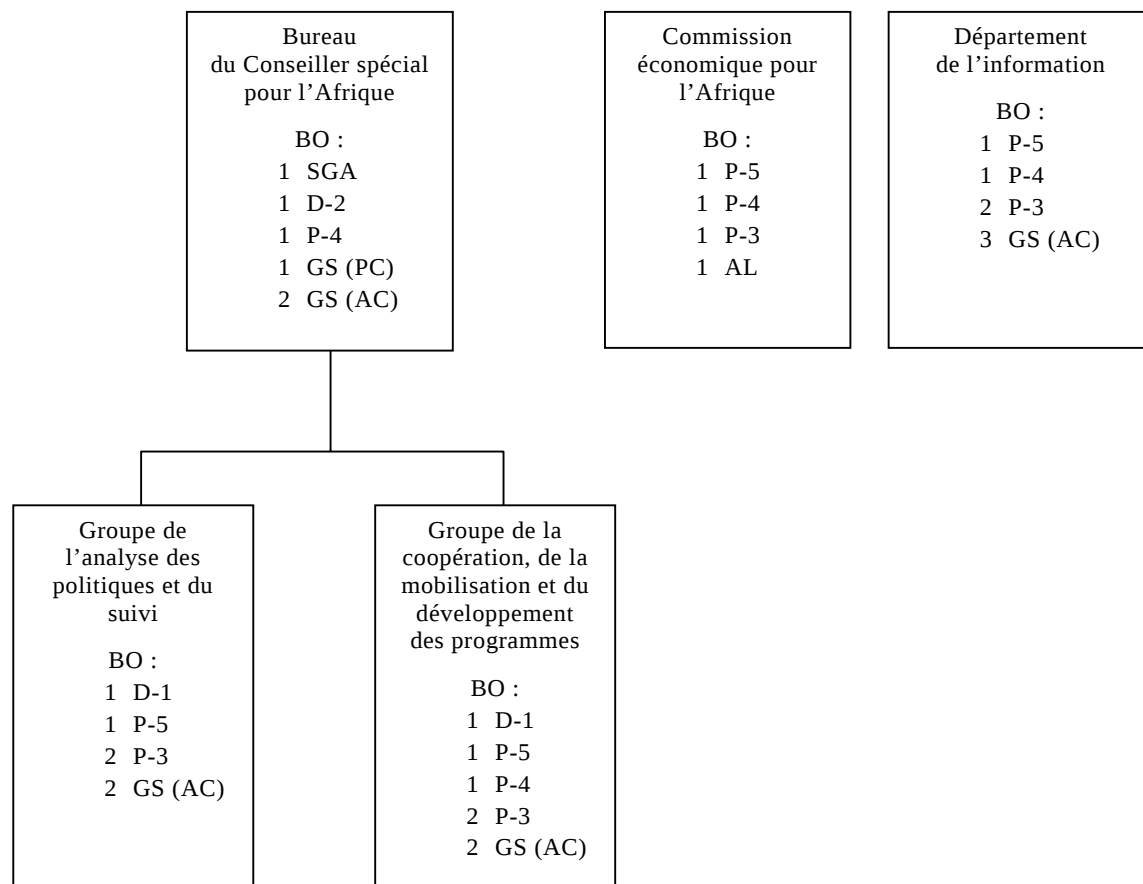
Ressources nécessaires : Sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 539,3	1 539,3	7	7
Autres objets de dépense	513,9	567,1	–	–
Total partiel	2 053,2	2 106,4	7	7
Fonds extrabudgétaires	90,9	151,0	–	–
Total	2 144,1	2 257,4	7	7

- 11.27 Le montant de 2 106 400 dollars, qui accuse une augmentation de 53 200 dollars, correspond au financement des sept postes existants et des dépenses connexes. L'augmentation de 53 200 dollars que font apparaître les autres objets de dépense financera les ressources supplémentaires à prévoir au titre des autres dépenses de personnel, des services contractuels et des frais généraux de fonctionnement afin de permettre au sous-programme d'exécuter des activités supplémentaires de promotion et de liaison en faisant davantage appel aux rédacteurs indépendants basés en Afrique, en repensant la conception du site Web d'*Africa Renewal*, en améliorant la présentation de la revue, en élargissant la diffusion de la revue et des autres documents produits par la Section et en prévoyant des tirages à plus amples exemplaires. L'augmentation permettra également de financer la participation du Bureau aux services de traitement des données fournis au niveau central ainsi qu'aux dépenses d'appui.

Appui apporté par le système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2006-2007



Abbreviations : BO : budget ordinaire; SGA : secrétaire général adjoint; GS : services généraux;
PC : 1^{re} classe; AC : autres classes; AL : agent local.

Annexe

Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Coordination de la mobilisation mondiale et de l'appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique			
11.17 a) iii)	Groupe spécial d'experts sur la gouvernance démocratique et le développement en Afrique	1	Activité ponctuelle
11.17 a) iii)	Groupe spécial d'experts sur les points de vue des parties prenantes sur la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	1	Activité ponctuelle
11.17 a) iii)	Groupe spécial d'experts sur la réussite de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat : conditions préalables et mécanismes nécessaires au niveau national	1	Activité ponctuelle
11.17 a) iii)	Groupe spécial d'experts sur la contribution de la société civile à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat	1	Activité ponctuelle
11.17 a) iii)	Groupe spécial d'experts sur la contribution du secteur privé à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat	1	Activité ponctuelle
11.17 b) i)	Analyse des flux de ressources à destination de l'Afrique	2	Les principaux points abordés dans ce rapport sont à présent pris en compte chaque année dans le rapport du Secrétaire général sur les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de l'appui apporté à la communauté internationale
11.17 b) ii)	Objectifs internationaux de développement : mesures prises par l'Afrique pour atteindre les objectifs fixés lors des conférences et sommets mondiaux	1	Activité ponctuelle
11.17 b) ii)	Coopération Sud-Sud : promesses et progrès de la coopération technique entre certains pays d'Afrique et d'Asie	1	Activité ponctuelle
11.17 b) ii)	Aperçu préliminaire du rôle joué par le secteur privé dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat	1	Activité ponctuelle
Total partiel		10	
Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique			
11.21 a) ii)	Réunion d'un groupe spécial d'experts sur le coût des conflits en Afrique – études de cas de pays africains (un en Afrique de l'Ouest et un en Afrique de l'Est)	1	Activité programmatique
11.21 b) i)	Perspectives et défis de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	2	Activité ponctuelle

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
11.21 b) ii)	Manifestations spéciales et colloques dans les cinq sous-régions sur le domaine prioritaire dans le cadre du Nouveau Partenariat	5	Activité ponctuelle
11.21 c) ii)	Séminaires sous-régionaux sur les implications pour les décideurs du Nouveau Partenariat aux niveaux sous-régional et national	2	Activité ponctuelle
11.21 c) ii)	Ateliers sur la formulation de plans stratégiques indicatifs pour les communautés économiques régionales dans le contexte de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat	1	Activité ponctuelle
Total partiel		11	
Total		21	